

# Pour un « maillage de l'accompagnement social » !

.....  
*Ils ont disparu, ceux qui naguère servaient de repères dans les communes, le curé, l'agent de quartier, toutes ces personnes qui constituaient des ressources contre l'exclusion. Afin de combler le vide qu'ils laissent, une politique d'accompagnement social pour les « infortunés » s'impose au niveau local. L'éducateur de quartier pourrait être cet indispensable agent de proximité.*

.....  
*« Dans un monde tel que le nôtre, ce n'est pas un luxe de pouvoir compter sur le supplément d'humanité que l'éducateur apporte là où sévit le drame de l'inadaptation et de l'exclusion ». (Jean Briciaux, L'éducateur spécialisé en question(s), édition ERES, 2004).*

De retour de Bruxelles où j'assistais au colloque socialiste - « Lutte contre les drogues : quelles mesures pour une politique cohérente ? » - je suis revenu dans notre bonne ville avec une intime conviction : il nous manque un véritable « maillage de l'accompagnement social » dans toutes nos anciennes communes, dans tous nos villages !

Car la fusion des communes, dans une recherche d'efficacité et de centralisation a aussi généré de nouveaux défis pour les citoyens que nous sommes, notamment le défi de la prise en charge de l'inadaptation et de l'exclusion sociales. La disparition de la maison de l'instituteur et de celle du curé, la perte de nombreux mandataires politiques locaux et la dilution des rôles du cantonnier ou de l'agent de quartier sont autant de pertes pour la solidarité et la cohésion sociale. Tous ces gens, véritables agents de proximité dépassaient en permanence leurs rôles spécifiques. Ils détectaient aussi la misère, l'handicap social. Ils accompagnaient les drames du voisin et, très souvent, les solutionnaient.

Plus de 30 ans après cette restructuration fondamentale de notre tissu social, qu'en est-il aujourd'hui ? Les services au public dits essentiels sont certes pris en considération. Personne ne peut imaginer que nos rues ne soient pas entretenues ou éclairées, que nos écoles ne soient pas équipées, que la récolte de nos déchets ne soit pas organisée. Tous sont prêts à se battre pour le maintien de services de proximité comme un bus, une poste, un médecin... Tous se mobilisent pour le maintien d'un cadre de vie non pollué... Tous se réjouissent aussi du courage des quelques indépendants qui maintiennent dans le village la pharmacie, l'imprimerie, la librairie, la superette, le salon de coiffure... Tous applaudissent ceux qui ont même l'intelligence d'ouvrir une nouvelle boulangerie-pâtisserie !

*« J'en ai marre de la détresse des jeunes qui s'abandonnent aux drogues et de la détresse des parents. Marre des dangers que l'on fait courir aux gens en matière de santé publique et de sécurité sociale... »* clame Elio Di Rupo. Et

**PRENDRE PIED**  
SUR LE TERRAIN COMMUNAL

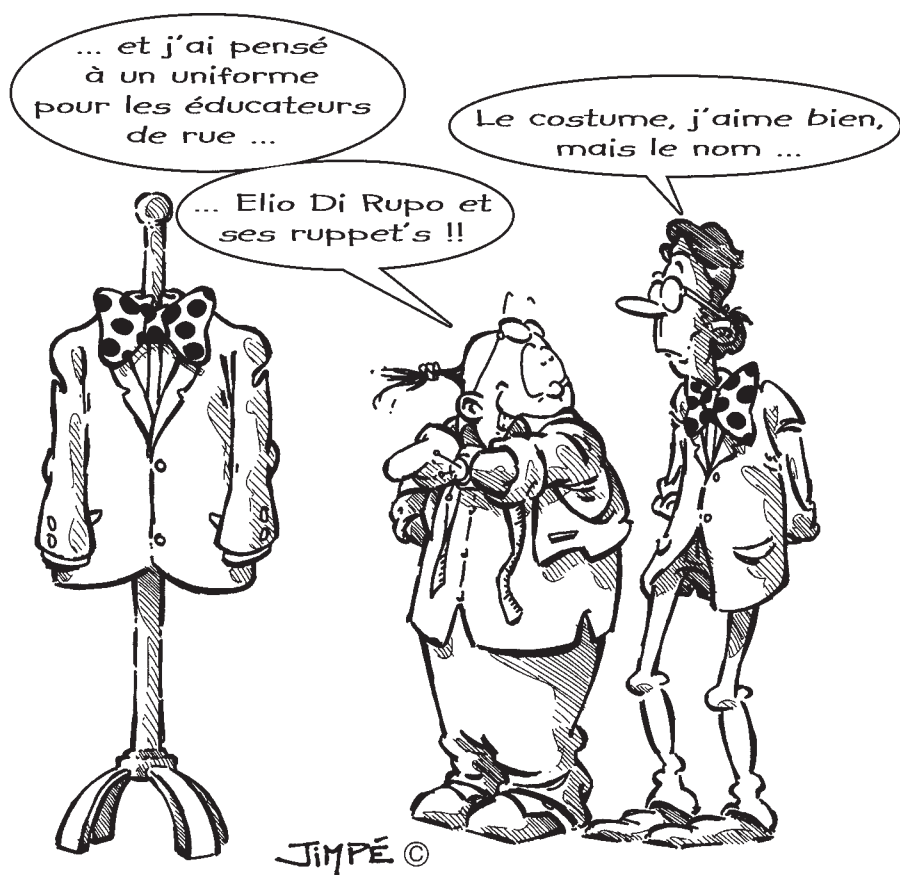


POUVOIRS LOCAUX ET SANTÉ

*Philippe Olislagers,*  
*conseiller communal*  
*à Visé,*  
*Parti socialiste.*

**Mots clefs :** travail social, déterminants de santé, éducateur de quartier.

d'en appeler à la mise en place, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional, d'une cohérence politique et d'une coordination des actions. Une myriade d'acteurs sociaux est en effet installée dans nos CPAS, dans nos mutuelles, dans nos associations de qualité, voire dans nos entreprises. Mais qui va conduire l'inadapté ou l'exclu, - dit de manière lapidaire « l'handicapé social » - vers cette aide organisée ? Qui va le prendre par la main ? Qui va détecter le drame qui se joue chez le voisin ? Le simple citoyen ? La vraie hypocrisie est d'imaginer que « l'handicapé social » y aille de sa propre volonté !



Pour un « maillage de l'accompagnement social » !

### « Compagnons d'infortune »

Au même titre que nous avons besoin d'ouvriers communaux pour nos travaux de proximité, ou d'instituteurs communaux pour notre enseignement fondamental... il est du devoir d'une société organisée d'offrir des « *Compagnons d'infortune* » de proximité à tous ceux qui souffrent socialement. Ce dont nous manquons crucialement dans nos quartiers, c'est de professionnels qui font ce « *métier de l'humain* », de ceux qui ont le « *savoir s'y prendre* ».

« *Savoir s'y prendre, c'est agir avec « tact », c'est la capacité de répondre promptement, avec sensibilité et pertinence, dans des situations généralement ambivalentes. Savoir s'y prendre, c'est être capable de gérer dans l'urgence la complexité des choses de la vie.* » (Jean Brichaux)

Ces professionnels existent : les éducateurs spécialisés. Et j'ai l'intime conviction qu'établir une politique cohérente d'accompagnement social consisterait à généraliser au niveau communal un métier d'« éducateur de quartier ». Que chaque ancienne commune retrouve, au moins, un vrai agent de proximité que nous pourrions nommer 'agent communal de reliance', un 'ACR' ! Et si la Communauté française subsidie les instituteurs communaux, si le Fonds des communes nous aide à payer nos employés et nos ouvriers communaux, que les trois niveaux de pouvoir (fédéral, régions et provinces) trouvent les formules de subvention pour aider les communes à remplir correctement leur devoir de santé publique et de solidarité sociale.

Personnellement je ferai de ce « *maillage de l'accompagnement social* », au niveau communal, mon combat politique, aujourd'hui comme demain. ●